



## Comment comprendre le bulletin de mon enfant ?

Avec la mise en place de l'enseignement à distance au mois de mars dernier, les modalités d'évaluation ont été modifiées conformément aux recommandations ministérielles visant à évaluer les « *travaux demandés plus spécifiquement sur des compétences variées, adossées au travail autonome* » (Vademecum MENJS, 01 avril 2020).

### Pourquoi s'être engagé dans une évaluation par compétences ?

- Cette forme d'évaluation est celle que tous les écoliers ont connue de la maternelle au CM2.
- Cette évaluation est fondée sur un référentiel, celui du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (cycles 1 à 4) ; sur de nouveaux programmes nés de la réforme du lycée, qui dans leur préambule, réaffirment tous l'enjeu de la poursuite et de l'approfondissement des connaissances et des compétences des élèves.
- <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special1/MENE1901585A.htm>
- Cette évaluation vise à accompagner votre enfant dans son **parcours de cycle** ; elle est donc *progressive*.

### Qu'est-ce qui est évalué dans ce format de bulletin ?

- L'évaluation par compétences est à la fois disciplinaire mais aussi transversale (puisque tous les enseignants sont amenés par exemple à valider des *compétences langagières* de l'élève dans leur discipline)
- Cette évaluation est fondée sur l'acquisition de **savoirs** (connaissances), **savoir-faire** (méthodes ou outils) et **savoir-être** (engagement, interaction avec autrui...)
- Cette évaluation doit favoriser **l'autonomie de votre enfant** puisqu'il travaille à l'amélioration de l'acquisition de ses propres compétences ; un **travail sur soi** en somme ; loin de tout jugement et de tout classement.

### Comment lire le bulletin de mon enfant avec l'évaluation par compétences ?

- Le bulletin présenté privilégie deux entrées :
  - a) **un code couleur** simple (rouge, jaune, vert) où sont matérialisées les compétences travaillées dans les évaluations. Il s'agit d'une indication du degré d'acquisition de la compétence travaillée au moment de l'évaluation. Les compétences sont inscrites dans une logique de cycle, toutes appartenant à l'un ou l'autre des 5 domaines du socle. Leur enseignement sera donc revu et revisité au cours des différents cycles de scolarité.
  - b) **une appréciation littérale** dans chaque discipline et une appréciation pied de page qui qualifient le parcours scolaire de votre enfant au cours du semestre.
- **Le bulletin est un outil de compréhension du travail de votre enfant** sur un temps donné et permet une étude fine des acquis et des marges de progrès dans les champs de compétences étudiées.

